



Pour diffusion immédiate : 14/1/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL PROPOSE DE NOUVELLES LOIS POUR PROTÉGER LES CONSOMMATEURS ET GARDER L'ARGENT DANS LES POCHEDES DES NEW YORKERS

Exiger un délai de 30 jours pour les retours, en donnant aux consommateurs une norme uniforme

Protéger contre les sites Web qui utilisent des données personnelles pour fixer des prix sans que le consommateur en soit conscient

Lutter contre les frais liés aux découverts qui exploitent les clients à faible revenu

Réglementer les prêts « Achetez maintenant, payez plus tard » (Buy Now, Pay Later) et établir des cadres d'autorisation et de supervision

Faciliter l'annulation ou le renouvellement des abonnements par les consommateurs grâce à une procédure plus simple et plus transparente

Obliger les entreprises de services énergétiques à restituer aux clients les fonds non réclamés

Combattre l'exploitation financière des personnes âgées et se protéger contre les activités frauduleuses

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui de nouvelles propositions visant à protéger les consommateurs new-yorkais dans le cadre de son discours sur l'état de l'État de 2025. Il s'agit notamment de propositions visant à protéger les consommateurs qui font des achats en ligne, à réprimer les pratiques d'exploitation et à réglementer les industries émergentes.

« Les New-Yorkais en ont assez de se faire rouler dans la farine par des frais cachés, des politiques trop lourdes, des petits caractères déroutants et des pratiques déloyales », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Les achats en ligne sont plus populaires que jamais et nous devons actualiser notre législation pour tenir compte de l'évolution de la situation. C'est pourquoi je propose des mesures de protection des consommateurs à l'échelle nationale, qui donnent la priorité aux droits des

consommateurs et permettent aux New-Yorkais de conserver l'argent qu'ils ont durement gagné. »

Les New-Yorkais ressentent toujours les effets de l'inflation, et la gouverneure Hochul s'est fixé comme priorité de remettre de l'argent dans les poches des familles, et de s'assurer qu'il y reste. La gouverneure Hochul s'est battue pour les consommateurs en s'attaquant aux [frais bancaires prédateurs](#) et en signant une législation de bon sens [protégeant contre le vol de données](#). En s'appuyant sur son travail de défense des consommateurs, la gouverneure Hochul propose des politiques qui permettront à l'État de New York de jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de protections des consommateurs fondées sur le bon sens et applicables, qui préserveront les portefeuilles et aideront les familles à aller de l'avant.

Normaliser les retours et remboursements dans les 30 jours

Les consommateurs font de plus en plus d'achats en ligne, effectuent davantage de retours et naviguent de plus en plus dans un océan de fenêtres de retour, de frais de réapprovisionnement, de formats de remboursement, de pratiques d'expédition et bien plus encore. Les New-Yorkais savent à quel point il est difficile, en particulier pendant les fêtes de fin d'année, de jongler avec les différentes politiques de retour qui déterminent quand ils peuvent renvoyer un cadeau ou échanger un vêtement qui ne leur va pas.

Au regard de l'augmentation des ventes en ligne et les milliards de dollars que représentent les retours chaque année, les New-Yorkais méritent des protections plus fortes pour les consommateurs. La gouverneure Hochul propose une législation visant à obliger les vendeurs au détail à offrir une fenêtre de retour d'au moins 30 jours pour divers produits, sauf indication contraire. La proposition de la gouverneure Hochul sera adaptée aux moyennes et grandes entreprises et comprendra des exemptions pour les biens périssables, personnalisés, en vente finale ou d'autres biens qui ne peuvent être retournés. Cette initiative novatrice établira une nouvelle norme en matière de droits des consommateurs et rendra les achats en ligne plus équitables et plus fiables pour les New-Yorkais.

Lutter contre la discrimination algorithmique des prix

Les consommateurs passent de plus en plus de temps en ligne et y dépensent de plus en plus d'argent. Ils partagent également davantage d'informations avec les entreprises avec lesquelles ils interagissent, notamment leur comportement de navigation, leur localisation et l'historique de leurs achats. Bien que certaines entreprises aient toujours modifié leurs prix en fonction des conditions externes du marché, la technologie actuelle permet aux entreprises de collecter des tonnes de données personnelles, de les introduire dans des algorithmes et d'utiliser potentiellement ces systèmes pour générer un prix personnalisé pour le consommateur. Cette pratique, que la FTC a qualifiée de tarification de surveillance, pourrait priver les consommateurs de leur capacité à comparer les prix, à planifier le prix des biens et des services et pourrait, dans certains cas, être potentiellement discriminatoire.

La gouverneure Hochul propose une législation, la première du pays, qui oblige les entreprises à informer les acheteurs en ligne lorsque les prix sont fixés sur la base de leurs données personnelles. Afin de s'assurer que les entreprises ne pratiquent pas de discrimination à l'encontre des individus dans la fixation des prix des produits, la gouverneure Hochul s'efforcera d'interdire expressément l'utilisation de données relatives à des catégories protégées, notamment l'âge et le sexe, dans la fixation des prix.

Renforcer les protections contre les frais de découvert et les frais pour insuffisance de fonds

Les frais de découvert et d'insuffisance de fonds nuisent de manière disproportionnée aux New-Yorkais à revenus faibles ou modérés. En novembre 2023, la gouverneure Hochul a signé une loi habilitant le Département des services financiers à réglementer les pratiques tarifaires abusives, notamment l'ordre de paiement des chèques et les frais pour fonds insuffisants.

La gouverneure Hochul chargera le Département des services financiers de publier des règlements visant les pratiques bancaires abusives tout en préservant l'accès à des services bancaires de haute qualité. Ces règlements interdiront les frais abusifs, plafonneront le nombre de frais de découvert quotidiens et amélioreront la transparence grâce à des notifications en temps utile. Ces mesures protégeront les consommateurs et favoriseront des services bancaires accessibles et abordables pour tous les New-Yorkais.

Renforcer les protections en matière d'annulation et de renouvellement des abonnements

Les services d'abonnement font partie de la vie quotidienne, mais leur résiliation est souvent inutilement compliquée. La gouverneure Hochul a signé une loi obligeant les entreprises à informer les consommateurs des renouvellements à venir et à fournir des instructions claires sur la manière de résilier les abonnements. Pour mieux protéger les consommateurs, la gouverneure Hochul proposera une législation supplémentaire pour garantir que les procédures de résiliation soient simples, transparentes et équitables, et qu'il soit aussi facile de résilier un abonnement que de s'y inscrire. Ces mesures renforceront l'engagement de l'État de New York à protéger les droits des consommateurs et à prévenir les pratiques prédatrices.

Établir un contrôle des prêts de type Achetez maintenant, payez plus tard (Buy Now, Pay Later)

Les prêts Achetez maintenant, payez plus tard sont de plus en plus populaires mais présentent des risques pour les consommateurs, notamment une extension excessive, des rapports de crédit incohérents, l'exploitation des données et des frais excessifs. Ces préoccupations soulignent la nécessité d'une surveillance plus stricte de ce secteur financier en pleine expansion.

La gouverneure Hochul propose une législation visant à établir un cadre d'autorisation et de supervision pour les fournisseurs de services Achetez maintenant, payez plus

tard. Cette initiative introduira des garanties, telles que des obligations d'information, des normes de résolution des litiges, des plafonds pour les frais de retard et des mesures de protection de la vie privée, afin que les consommateurs soient mieux protégés lorsqu'ils utilisent ces produits financiers.

Tenir les entreprises de services énergétiques responsables de la restitution des recettes

Les entreprises de services publics sont tenues de restituer les fonds non réclamés aux résidents de New York, mais les [Entreprises de services énergétiques \(ESCO\)](#) ne sont pas soumises à la même exigence, ce qui crée une faille qui risque de faire passer à travers les mailles du filet de l'argent qui appartient légitimement aux résidents. Pour y remédier, la gouverneure proposera une législation visant à garantir que les ESCO soient soumises aux mêmes exigences que les entreprises de services publics.

Lutter contre l'exploitation financière des personnes âgées

Chaque année, les personnes âgées américaines perdent des milliards en raison d'escroqueries et d'exploitations financières. Des criminels odieux tentent d'escroquer les New-Yorkais âgés, ce qui peut les priver de leurs économies et de leurs moyens de sécurité financière.

Pour lutter contre l'exploitation financière des personnes âgées, la gouverneure Hochul s'efforcera d'obtenir une législation qui permette de se prémunir contre les activités frauduleuses, en donnant plus de pouvoir aux banques et autres institutions pour mettre en pause certaines transactions suspectes et en rendant obligatoire le signalement des soupçons d'exploitation et de fraude aux services de police et aux services de protection des adultes. Un soutien supplémentaire sera apporté pour permettre à l'État de développer une formation pour les institutions financières sur la manière de repérer l'exploitation financière des personnes âgées et des adultes vulnérables tout en protégeant leur autonomie.

Adrienne Harris, surintendante du Département des services financiers de l'État de New York, a déclaré : « Les New-Yorkais ne devraient pas être injustement pénalisés pour avoir utilisé des services tels que la protection contre les découverts et les produits de type Achetez maintenant, payez plus tard, pour couvrir leurs dépenses. Je suis fière de travailler avec la gouverneure Hochul pour interdire les frais de découvert trompeurs et veiller à ce que les sociétés qui pratiquent la solution Achetez maintenant, payez plus tard n'opèrent plus sans réglementation dans l'État. »

Rory M. Christian, président de la Commission des services publics de l'État de New York, a déclaré : « Je salue la volonté constante de la gouverneure Hochul d'aider les consommateurs de l'État de New York, et cette nouvelle mesure visant à responsabiliser les entreprises de services énergétiques vis-à-vis de leurs clients constitue un grand pas dans cette direction. »

Walter T. Mosley, secrétaire d'État de l'État de New York, a déclaré : « À la Division de la protection des consommateurs, nous nous efforçons de protéger les

consommateurs contre les abus avant, pendant et après un achat en magasin ou en ligne. Nous applaudissons la proposition de la gouverneure Hochul de renforcer les lois qui permettront de responsabiliser les acteurs peu scrupuleux et de défendre les consommateurs new-yorkais sur le marché. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)